



CONSEIL SYNDICAL DU SPUQ 2009-2010

Le 12 mars 2010

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Modifications à l'organisation de l'UQAM et processus de désignation

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU l'importance première que revêt la vie académique dans une université;

ATTENDU que, dans le passé, tous les postes de vice-rectrice, vice-recteur reliés à la vie académique faisaient l'objet d'une consultation du corps professoral;

ATTENDU que le poste de vice-rectrice, vice-recteur à la recherche et à la création n'a pas été soumis à la consultation de l'ensemble du corps professoral;

ATTENDU la création d'un poste de vice-rectrice, vice-recteur au soutien à la vie académique et à la vie étudiante et d'un poste de vice-rectrice, vice-recteur aux affaires publiques, gouvernementales et internationales dans la foulée de la mise en œuvre du projet de réorganisation de la direction de l'UQAM soumis par le recteur Claude Corbo à la Commission des études le 17 février 2010 et adopté par le Conseil d'administration le 23 février 2010;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DÉPLORE que, dans l'organigramme de la direction, la vie académique n'occupe pas une place prépondérante;

EXIGE que les nouveaux postes de vice-rectrice, vice-recteur soient soumis à la consultation de l'ensemble du corps professoral, et plus particulièrement les postes de vice-rectrice, vice-recteur reliés à la vie académique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8

Téléphone : 514 987-6198 - Télécopieur : 514 987-3014

Courriel : spuq@uqam.ca - Site Internet : www.spuq.uqam.ca